

Politique du gouvernement canadien
concernant les contacts sportifs entre
le Canada et l'Afrique du Sud

La présente déclaration vise à clarifier la politique du Canada concernant les contacts entre sportifs canadiens et sud-africains dans les circonstances suivantes:

- 1) au Canada
- 2) en Afrique du Sud
- 3) dans des compétitions en pays tiers.

Ces lignes directrices s'adressent aux associations sportives canadiennes et aux autres organisations canadiennes s'occupant de sport international, et remplacent toutes les précédentes déclarations de politique fédérale sur la question.

Historique

La politique et la pratique de l'apartheid (séparatisme racial) en Afrique du Sud sont depuis longtemps jugées inacceptables par la communauté internationale. De fortes pressions ont été exercées pour que l'Afrique du Sud modifie ses politiques raciales; ces pressions ont pratiquement exclu l'Afrique du Sud de nombreux domaines de l'activité internationale, notamment celui du sport.

Le Comité international olympique a expulsé l'Afrique du Sud des Jeux olympiques. L'Organisation des Nations Unies a adopté une Déclaration sur l'apartheid dans les sports. Les chefs de gouvernement du Commonwealth, à leur réunion de 1977, ont accepté la Déclaration de Gleneagles, par laquelle ils s'engageaient à décourager par tous les moyens pratiques les contacts sportifs entre leur citoyens et les Sud-Africains. En 1982, la Fédération des Jeux du Commonwealth a adopté pour ses associations membres un code de conduite qui vise à préciser et à concrétiser l'engagement général pris à Gleneagles par les pays du Commonwealth.